

Travaux routiers

Aménagement et sécurisation de la route provinciale n°12 (route d'Auteuil) sur les communes du Mont-Dore et Dumbéa



Des travaux d'aménagement et de sécurisation débutent sur la RP12 entre le giratoire d'Auteuil sur la RT1 et l'intersection avec la RP11 (route de Yahoué) au niveau du carrefour dit Maéva.

Inscrit au programme pluriannuel d'investissement (PPI) 2015-2019 des infrastructures routières de la province Sud, le projet consiste à transformer cet axe en lui donnant un caractère urbain, améliorant ainsi le cheminement des piétons et offrant aux usagers de bonnes conditions de sécurité et de confort : réfection des chaussées, réalisation de trottoirs, reprise des arrêts de bus, réfection du réseau d'assainissement, enfouissement de réseaux électriques et mise en place d'un éclairage public.

TRAVAUX

Les deux principaux carrefours (carrefour de la Route des Deux Communes et carrefour Maéva) seront également aménagés, avec la réalisation de voies de stockage pour sécuriser les tourne-à-gauche.

Au terme des travaux, la voirie (actuellement provinciale), sera cédée aux communes de Dumbéa et du Mont-Dore.

Linéaire concerné : 700 mètres

Durée estimée des travaux : 8 mois

Montant de l'opération : 174 millions de francs

Le financement de l'opération est réalisé par l'Etat et la province Sud dans le cadre du contrat de développement 2017-2021.

Une participation financière du SMTU est également prévue pour la mise aux normes des deux arrêts de bus existants dans la zone de travaux.

Conditions de circulation pendant la durée du chantier :

La province Sud met tout en œuvre pour faciliter vos déplacements pendant le chantier, cependant le caractère étroit de la voirie et l'ampleur des travaux nécessitent de prendre les mesures suivantes :

- de jour : circulation alternée de 8 h à 16 h
- de nuit : fermetures ponctuelles entre 20 h et 5 h pour la réalisation de certaines étapes.

Une déviation sera mise en place.

La province Sud a mis à votre disposition sur son site internet, un guide très complet concernant la voirie de son territoire : <https://www.province-sud.nc/sites/default/files/1829728/DEPS-Guide-Voirie-02-HD.pdf>

Pour plus de renseignements

Tél. 20 31 07 / service.com@province-sud.nc

Consulter tous les [communiqués de presse sur le site province Sud](#)

